

**Arrêté n°2024 – 192 portant proclamation des résultats de l'élection des
représentants des usagers au conseil d'école de l'EiSINe**

Le président de l'université de Reims Champagne-Ardenne,

Vu le code de l'éducation, notamment les articles D719-1 et suivants,

Vu l'arrêté n°2024-173 relatif à l'élection des représentants des usagers au conseil d'école de l'EiSINe,

Arrête

Article 1 :

Suite au scrutin en date du mercredi 11 décembre 2024, le président de l'université de Reims Champagne-Ardenne proclame les résultats de l'élection des représentants des usagers au conseil d'école de l'EiSINe.

Sont donc proclamés les résultats suivants :

Collège VII – Usagers du site de Charleville-Mézières

Sièges à pourvoir : 2

Inscrits : 208

Votants : 67

Bulletins blancs ou nuls : 22

Suffrages valablement exprimés : 45

Quotient électoral : 22,5

Ont obtenu :

Liste	Suffrages obtenus	Sièges direct attribués	Sièges attribués au plus fort reste	Total des sièges
IRIS	45	2	/	2

Sont déclarés élus :

Titulaires	Suppléants
Jessie H.R TOGHOUA	Ethan AUBERT
Merveille GAMBE OBAMBI	Audy WULANDARI

Article 2 :

Le présent arrêté est porté à la connaissance des électeurs par voie d'affichage dans les locaux de l'université. Il est également inscrit dans le recueil des actes administratifs.

La directrice de l'EiSINe est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Le présent arrêté sera transmis au Recteur, chancelier des universités.

Fait à Reims,

le 12/12/2024



Christophe CLÉMENT

Transmis à M. le Recteur, chancelier des universités le 13/12/2024

Mis en ligne le : 13/12/2024

